

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT D'AUCH
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2026/09

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 12 février 2026.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 15 ; Nombre de votants : 17

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA – M. CAVALIERE – Mme CUEILLENS - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - M. OSPITAL - Mme NARRAN – Mme LAPLANE-SOTUM –M. ROSELL - Mme MASSAROTTO - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme GOULU-MARTINAT à Mme CUEILLENS - M. GEYRES à M. JAFFRES.

Excusés : Mme BRAZZALOTTO - Mme KLUCZYNSKI - M. CAUQUIL - Mme COUDERC - Mme MESSERLI - M. CHAULET.

Objet : Budget festivités – bracelets

Les bracelets qui sont fournis aux entrées pour les fêtes de Pentecôte et aux campeurs sont commandés numérotés afin d'éviter l'impression des tickets nécessaires au Service de Gestion comptable pour le suivi de la régie.

Pour des raisons de règles comptables, il faut sortir de la régie les bracelets restant (non vendus), ainsi ils pourront être distribués en tant que bracelets gratuits lors d'un autre événement ou détruits.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'autoriser** Monsieur le comptable public à sortir de la régie festivités les bracelets restant mentionnés en annexe et correspondant aux bracelets non vendus de l'édition de Pentecôte 2025.

Publié le 26 février 2026
En Préfecture le 26 février 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le 20 février 2026

Madame le Maire,
Barbara NETO

